

Parti Vert du Canada

LIVRE VERT SUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ

« La santé est un besoin fondamental de l'être humain. Elle est essentielle au bien-être des personnes et au bon fonctionnement des sociétés. La promotion de la santé vise à permettre aux gens de prendre soin de leur propre santé en ayant davantage de pouvoir sur les facteurs sous-jacents qui influencent cette dernière. »

(Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé, 2007)

« [...] Les facteurs principaux – les facteurs « déterminants » comme le disent les experts – qui risquent d'influencer notre milieu de santé et de vie sont ceux qui touchent la société dans son ensemble. Et si nous, Canadiennes et Canadiens, désirons faire partie du peuple le plus en santé du monde, nous devons nous attaquer à ces facteurs au niveau de la société en entier. »

(Roy Romanow [2004], dans Social Determinants of Health: Canadian Perspectives).

Introduction Les soins de santé constituent un élément important de toute plateforme sur la politique nationale à adopter en matière de santé. L'accès universel à des soins de santé appropriés, efficaces et offerts dans des délais raisonnables demeure une caractéristique particulière au Canada. Il s'agit d'ailleurs d'une priorité pour la plupart des Canadiennes et des Canadiens, ainsi que pour tous les partis politiques. Cependant, il est impossible de nous cacher du fait qu'une importante proportion des maladies et des décès survenant dans notre pays sont évitables. Beaucoup de souffrances inutiles, de pertes de vie prématurées et de coûts en matière de soins de santé pourraient être évités grâce à l'amélioration de la recherche en santé, à l'implantation de programmes de dépistage, à la formulation de diagnostics dans des délais raisonnables, à la mise en œuvre de traitements précoces, à l'amélioration des habitudes de vie (régime alimentaire, exercice physique et renoncement au tabac), ainsi qu'à des politiques gouvernementales et des milieux de vie plus sains. Par exemple, on estime qu'il serait possible d'éviter jusqu'à 50 % des cancers (du poumon) en éduquant mieux la population sur le sujet, en procédant à des traitements précoces de la maladie, en encourageant les fumeurs à renoncer au tabac et en légiférant sur l'environnement (Association pulmonaire du Canada, 2007). Jusqu'à présent, les fonds alloués à la promotion de la santé ont toujours représenté environ 1 % du budget total accordé au système de santé, bien que le rapport coût-efficacité de ce type de promotion ait été démontré dans la prévention de nombreuses maladies et la mise en œuvre de nombreux programmes de promotion de la santé.

Depuis la remise, en 1974, du rapport intitulé *Nouvelle perspective de la santé des Canadiens* par le ministre de la Santé de l'époque, M. Marc Lalonde, il est reconnu que les soins de santé ne représentent qu'un facteur parmi tant d'autres en ce qui a trait à l'état de santé des Canadiennes et des Canadiens. De plus, ce facteur ne serait pas le plus important à considérer. En effet, en plus de la constitution biologique propre à chaque être humain (facteurs génétiques), le milieu (physique et social) et les habitudes de vie saines de chaque personne ont été identifiés comme des facteurs d'influence clés relativement à la santé de la population.

Après la publication du rapport Lalonde, des efforts considérables ont été déployés pour renseigner les Canadiennes et les Canadiens au sujet des avantages liés à l'adoption d'un régime alimentaire sain, à l'exercice physique et au renoncement au tabac, ainsi qu'à l'adoption d'autres habitudes de vie saines (utilisation du condom, examens médicaux périodiques, dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal, etc.). Malgré certaines réussites appréciables (comme la réduction du nombre de fumeurs parmi les groupes non autochtones), de nombreux programmes d'éducation ont donné des résultats décevants. L'expérience acquise au cours des trente dernières années tend à démontrer que l'éducation sur les habitudes de vie fonctionne davantage lorsqu'elle est combinée à des efforts intersectoriels déployés dans le but d'établir des politiques de soutien qui permettraient de procéder à des changements et de créer des milieux sains.

La promotion de la santé va bien au-delà des soins de santé et des programmes d'éducation. Elle consiste d'abord en la reconnaissance des effets profonds qu'ont sur la santé les facteurs déterminants qui proviennent de l'extérieur du système de santé officiel. Elle consiste aussi à travailler en collaboration avec de nombreux

La promotion de la santé consiste à permettre à la population de prendre sa santé en main et de l'améliorer.

(Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, 1986)

intervenants (des décideurs, des organisations non gouvernementales, des organismes de santé, de nombreux paliers de gouvernement, le secteur privé et, de façon plus importante, les communautés concernées) pour réduire, éliminer ou surmonter les facteurs qui nuisent à la santé ou qui empêchent son amélioration, et pour promouvoir les facteurs qui améliorent la santé, le bien-être et la qualité de vie de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens. L'avancement le plus important à être survenu dans le domaine de la promotion de la santé depuis 1974 a été la reconnaissance de l'importance des facteurs sociaux sur la santé. De nombreuses personnes ainsi que de nombreux organismes tels que des organisations non gouvernementales, des défenseurs de la promotion de la santé, des chercheurs en milieu universitaire, des groupes de réflexion indépendants comme l'Institut canadien des recherches avancées (ICRA), Santé Canada, le Forum national sur la santé, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), ainsi que des auteurs canadiens et internationaux reconnus dans le domaine de la santé maintiennent que l'absence de violence et de discrimination, l'accès à un logement sécuritaire, accessible et abordable, le développement de relations sociales enrichissantes et la présence de conditions de travail et de vie saines sont des préalables essentiels à la santé et au bien-être de la personne. De plus, les facteurs sociaux dépassent les frontières nationales, locales ou administratives. En effet, ils surgissent et prennent forme dans le contexte des relations interpersonnelles, de l'économie des communautés et des processus sociaux locaux, des pratiques institutionnelles et de l'effort planétaire pour la mondialisation de l'économie (Poland, 2007; ACSP, 2006). Dans ce contexte, la promotion de la santé consiste à permettre aux personnes et aux communautés d'augmenter leur pouvoir sur les facteurs déterminants qui influent sur la santé dans le but d'améliorer cette dernière (Nutbeam, 1986; Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, 1986).

Facteurs sociaux déterminants pour la santé :

- / Revenus inégaux
- / Inclusion et exclusion sociale
- / Emplois et conditions de travail
- / Milieux sociaux et physiques
- / Développement sain des enfants
- / Éducation et alphabétisation
- / Sécurité alimentaire
- / Logement
- / Sexe

(Agence de la santé publique du Canada [ASPC], 2003)

Les valeurs fondamentales de la promotion de la santé comprennent l'équité et la justice sociale, une définition holistique de la santé (qui englobe le bien-être physique, mental, social et spirituel), l'amélioration de la santé (ce qui va au-delà de la simple prévention des maladies), la reconnaissance du rôle que joue le milieu de vie (le contexte social) sur le comportement humain et la santé des personnes, l'autonomie, une participation sociale enrichissante dans la création et la conservation de la santé, l'accroissement des capacités individuelles et des communautés, ainsi que la collaboration intersectorielle. Beaucoup pour ne pas dire toutes ces valeurs sont également mises en évidence dans la Charte de la Terre et sont fondamentales pour le Parti Vert du Canada.

Le Parti Vert du Canada reconnaît que de se préoccuper de la santé en tenant compte des facteurs sociaux et que de travailler pour la justice sociale et la durabilité de l'environnement ne représente qu'un seul et même combat. Avoir une santé optimale n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi la clé qui peut nous mener vers l'établissement, au Canada, de la société la plus vivante, la plus inclusive et la plus durable qui soit.

Ce livre vert résume la vision du Parti Vert du Canada. Il présente ce que peut et ce que devrait être le Canada en matière de promotion de la santé. Un leadership fort en matière d'écologie combiné à une participation passionnée de la part des Canadiennes et des Canadiens de tout le pays permettra de faire passer cette vision du rêve à la réalité.

Voici notre vision verte. Devenons un pays où la promotion de la santé est d'une importance capitale. Faisons en sorte que l'amélioration de la santé et sa conservation soient une priorité nationale.

LE BESOIN DE LEADERSHIP DU CANADA EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA SANTÉ

La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (1986) est largement reconnue comme la déclaration faisant autorité en ce qui a trait à la nature et à la portée du domaine de la promotion de la santé. Publiée après le rapport Lalonde (1974) et le cadre du plan de protection de l'environnement (1986), cette charte illustre le début du leadership du Canada en matière de promotion de la santé sur la scène internationale et continue de définir notre image dans ce domaine dans de nombreuses parties du globe. Toutefois, cette influence de chef de file s'est quelque peu amoindrie par la succession des gouvernements conservateurs et libéraux, provoquant le démantèlement de la Direction de la promotion de la santé à l'intérieur de Santé Canada, le retrait de fonds autrefois accordés à la mise en valeur du leadership avant-gardiste du gouvernement fédéral pour la promotion de la santé au sein des communautés (une approche reprise par l'Organisation mondiale de la Santé qui en a fait la promotion partout dans le monde et qui demeure active dans les provinces de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique) et plus récemment l'annonce de la décision du retrait des fonds alloués au Réseau canadien de la santé, un organisme de renommée mondiale. Les députés du Parti Vert du Canada feront pression pour renouveler le leadership du Canada relativement à la promotion de la santé tant à l'échelle nationale qu'internationale. Nous avons à notre disposition parmi les meilleurs penseurs, programmes de formation, intervenants chevronnés et coalitions progressistes en matière de promotion de la santé au monde. Ces derniers pourraient être les éléments de base clés au renouvellement du leadership du gouvernement fédéral dans le domaine de la promotion de la santé.

Nous revendiquons en particulier les éléments suivants :

- Le rétablissement du financement accordé au Réseau canadien de la santé;
- La création du *Fonds fédéral des initiatives pour des communautés en santé* auquel des organismes communautaires pourraient faire une demande de financement dans le but de mettre sur pied des projets locaux innovateurs qui mettraient à profit des principes et des pratiques de développement communautaires pour agir sur la santé des gens et des écosystèmes sur le plan régional;
- Des fonds supplémentaires pour soutenir le travail indispensable de l'Agence de la santé publique du Canada, ce qui inclut l'octroi de ressources additionnelles pour les actions de cet organisme dans le domaine de la promotion de la santé.

La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé stipule que promouvoir la santé des personnes et de la population s'effectue grâce à la mise en œuvre et à la coordination d'actions dans cinq domaines fondamentaux :

- L'accroissement des capacités individuelles (ce qui comprend l'adoption d'habitudes de vie saines);
- La création de milieux où le soutien est accessible;
- Le renforcement des actions communautaires;
- L'établissement d'une politique publique favorisant la santé;
- La réorientation des services de santé de sorte que l'accent soit mis davantage sur les soins primaires et la prévention.

D'autres chartes clés relatives à la promotion de la santé à l'échelle internationale, dont les Recommandations d'Adélaïde (1988), la Déclaration de Sundsvall (1991), la Déclaration de Jakarta (1997) et la Charte de Bangkok (2005), soutiennent toutes que la promotion de la santé est d'une importance capitale pour l'amélioration de la santé des personnes et des communautés. Les facteurs déterminants de la santé sont interreliés, comme le démontre la relation étroite qui existe entre la santé des personnes et celle des écosystèmes. Le Parti Vert du Canada croit qu'une économie forte axée sur l'écologie, que des communautés ayant pour bases les principes de justice et d'équité sociales et qu'un environnement durable doivent tous être des éléments centraux d'un programme solide pour la promotion de la santé qui permettrait aux Canadiennes et aux Canadiens de faire partie du peuple le plus en santé au monde.

A) ADOPTION D'HABITUDES DE VIE SAINES ET ACCROISSEMENT DES CAPACITÉS INDIVIDUELLES

La promotion de la santé a pour but d'augmenter les options qui s'offrent aux personnes afin de leur permettre d'exercer davantage de pouvoir sur leur propre santé et leur environnement. Cet objectif peut être atteint en partie par l'éducation, l'amélioration des habiletés fondamentales et la possibilité qu'ont les personnes à apprendre tout au long de leur vie. Le Parti Vert du Canada sait pertinemment que les risques pour la santé ne sont pas causés seulement par des choix personnels, mais aussi en partie par les milieux sociaux et les facteurs structurels (Frohlich, Corin et Potvin, 2001; Poland, 2007). L'adoption d'habitudes de vie saines devrait donc être encouragée par les écoles, la famille, le milieu de travail et la communauté, ainsi que par la mise en application de politiques bénéfiques à la santé publique qui permettrait de surmonter les obstacles empêchant l'implantation d'habitudes de vie saines et qui inciterait l'adoption d'un style de vie sain.

Répondre à un besoin

Les deux tiers des décès survenant au Canada sont causés par le cancer, les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2 et les maladies pulmonaires obstructives chroniques, qui sont toutes des maladies aisément évitables (Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada, 2007). Beaucoup de Canadiennes et de Canadiens ont été encouragés à renoncer au tabac, à faire de l'exercice physique et à améliorer leur régime alimentaire. Cependant, de nombreuses personnes doivent faire face à de multiples obstacles lorsque vient le temps d'apporter des changements à leurs habitudes de vie, et ce, sur les plans interpersonnel, organisationnel et politique. L'isolement social, le racisme, le stress, le surmenage et le manque de pouvoir sur le milieu de travail et de vie peuvent renforcer grandement l'impression que le changement des habitudes de vie est impossible ou peu probable. Ces conditions contribuent également à la consommation malsaine d'alcool, de tabac, d'aliments vides et de substances psychoactives parmi les groupes de personnes désavantagés sur le plan socioéconomique qui peuvent utiliser ces moyens comme mécanismes d'adaptation, ce qui augmente démesurément leurs risques de vivre dans des conditions de travail et de vie nuisibles pour la santé.

Nous devons faire la promotion de la santé en nous concentrant sur l'amélioration du bien-être physique et mental des personnes, ainsi que sur la prévention des maladies.

Les députés du Parti Vert du Canada s'engagent à travailler sur les éléments suivants :

1) Se préoccuper des facteurs déterminants liés à l'activité physique, à une alimentation saine et à l'obésité

En comparaison avec d'autres pays du globe, le Canada possède l'un des plus hauts taux d'obésité infantile au monde (Janssen et coll., 2005). De plus, près de 60 % des Canadiens font de l'embonpoint ou sont obèses (Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada, 2007). Les études montrent de plus en plus que les facteurs sociaux et environnementaux (par exemple, la façon dont les communautés sont conçues), ainsi que les milieux de réglementation ont un effet sur l'adoption d'un régime alimentaire équilibré et le choix de faire de l'activité physique.

Les députés du Parti Vert du Canada s'engagent à travailler sur les éléments suivants :

- Protéger les enfants contre la publicité inappropriée (particulièrement celle liée aux aliments vides et aux boissons gazeuses – reportez-vous, ci-dessous, à la section sur le développement d'une politique alimentaire nationale);
- Réduire la pauvreté pour agir sur l'insécurité alimentaire liée au revenu (reportez-vous aux autres points de la plateforme du Parti Vert du Canada);
- Intégrer des objectifs de prévention primaire dans les politiques agricoles et agroalimentaires (ce qui consiste, entre autres, à porter une attention particulière à la production des aliments, à l'étiquetage et à la publicité – reportez-vous, ci-dessous à la section sur le développement d'une politique alimentaire nationale);
- Créer un *Système d'excellence coordonné pour l'activité physique*, comme préconisé par la Coalition pour la vie active.

2) Améliorer le niveau de connaissances en santé pour tous

La population a le droit d'avoir accès à de l'information de qualité sur la santé pour pouvoir prendre des décisions appropriées au sujet de leur santé (Frankish, Kwan et Flores, 2002).

Les députés du Parti Vert du Canada s'engagent à travailler sur les éléments suivants :

- Rétablir le financement accordé au Réseau canadien de la santé, un organisme clé à l'échelle nationale fournissant des ressources à la population et aux professionnels de la santé partout au pays;
- Financer et coordonner la production du *Guide canadien pour une vie en santé* dont le contenu sera basé sur des preuves. Ce guide sera similaire au Guide alimentaire canadien récemment révisé, mais sera plus approfondi. En reconnaissant l'origine ethnique et les habiletés de toutes les personnes faisant partie de la société canadienne, nous nous efforcerons de fournir de l'information adaptée culturellement dans diverses langues et contenant des adaptations significatives, ce qui permettra aux membres des différentes communautés de choisir parmi un plus grand nombre d'options afin d'exercer davantage de pouvoir sur leur santé;
- Travailler en collaboration avec les intervenants provinciaux dans le but de mieux rémunérer les médecins de famille et les autres professionnels de la santé pour qu'ils fournissent des services d'éducation sanitaire et de promotion de la santé.

La démocratie participative comporte aussi le fait que la population a accès rapidement à de l'information pertinente et facile à comprendre sur les facteurs sociaux de la santé, les effets que l'économie peut avoir sur celle-ci et les choix en matière de politique sociale. Les gens ont aussi accès à des forums dans leur communauté et à l'extérieur de celle-ci pour débattre de ces questions et peuvent consulter la presse pour connaître des politiques et des solutions de rechange plus progressistes, inclusives et durables.

3) Promouvoir des solutions d'intégration

Les députés du Parti Vert du Canada travailleront de concert avec des organismes clés comme l'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada (APMCC), l'Association pulmonaire du Canada, la Fondation des maladies du cœur, ainsi qu'avec d'autres intervenants du milieu pour promouvoir des approches intégrées, novatrices, approfondies, intersectorielles et basées sur des preuves pour prévenir les maladies et faire la promotion de la santé.

Les programmes intégrant la prévention des maladies et la promotion de la santé comme la Stratégie nationale de contrôle du tabac, le Cadre de santé pulmonaire pour le Canada, l'Initiative canadienne en santé cardiovasculaire et la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer réunissent ensemble de nombreux secteurs, ce qui permet de rassembler diverses sources d'expertise, de réduire les risques de chevauchement des efforts et de conséquences externes négatives involontaires et de favoriser la recherche de consensus pour le passage à l'action. Il a été démontré que les approches intersectorielles de portée générale et axées sur de multiples éléments à la fois étaient plus efficaces que les programmes de portée plus restreinte et concentrés sur une seule stratégie (comme une campagne de sensibilisation qui ne compterait pas sur le soutien que peuvent donner des changements apportés parallèlement sur les plans législatif, communautaire et organisationnel) [Jackson et coll., 2007].

4) Effectuer une translation de l'impôt-santé

Le Parti Vert du Canada croit que les politiques fiscales devraient envoyer un message clair en ce qui a trait aux valeurs priorisées par les Canadiennes et les Canadiens. Actuellement, de nombreuses politiques fiscales vont dans le sens contraire des objectifs fixés. Nous affirmons vouloir réduire la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, sans toutefois investir les fonds nécessaires pour conserver la pureté de l'air que nous respirons et de l'eau que nous buvons. Au lieu de cela, nous taxons des choses que nous jugeons socialement souhaitables, comme l'emploi et le revenu, ce qui crée un frein dans la maximisation du bien collectif.

Les députés du Parti Vert du Canada déplaceront le fardeau fiscal de sorte à refléter davantage les

priorités des Canadiennes et des Canadiens :

- **La taxe sur le carbone** incitera les Canadiennes et les Canadiens à laisser leur voiture à la maison et à se servir du transport en commun, à marcher ou à utiliser leur bicyclette, à améliorer l'efficacité énergétique de leur demeure et à changer leurs habitudes de consommation en faveur de produits plus écologiques. Les recettes fiscales liées à la taxe sur le carbone serviront à créer des mesures incitatives pour l'amélioration du rendement énergétique des foyers, à fournir des subventions dans l'infrastructure du transport en commun et à offrir des réductions de taxes sur la création d'emplois ainsi que sur d'autres éléments socialement souhaitables;
- Nous offrirons une **réduction de la TPS sur les produits favorisant la santé** qui sera appliquée sur les éléments considérés comme apportant des bienfaits importants, ce qui comprend les articles de sport, les frais d'abonnement à un centre de conditionnement physique et certains services de promotion de la santé;
- Nous offrirons une **réduction de l'impôt-santé pour les entreprises** qui mettront sur pied un modèle de milieu de travail admissible favorisant la santé ou qui adopteront une approche permettant l'établissement d'un milieu de travail sain comme préconisé par l'Institut national de la qualité.

5) **Élaborer une nouvelle politique alimentaire pour le Canada**

Le Parti Vert du Canada reconnaît l'importance des aliments dans la vie des Canadiennes et des Canadiens. C'est pourquoi les députés du Parti Vert travailleront en collaboration avec des intervenants clés pour élaborer une politique alimentaire d'une grande portée pour le Canada qui permettra d'effectuer les actions suivantes :

- Protéger les terres agricoles fertiles de la menace que constitue l'élargissement des banlieues;
- Réduire l'utilisation des pesticides, des hormones de croissance, des antibiotiques et d'autres agents chimiques et pharmaceutiques dans le domaine de l'agriculture;
- Réduire les émissions de carbone de l'industrie agricole ainsi que l'importance de sa dépendance aux combustibles fossiles;
- Réduire le suremballage inutile des produits alimentaires et promouvoir l'utilisation d'emballages biodégradables et écologiques;
- Éliminer progressivement l'utilisation de semences terminatrices génétiquement modifiées;
- Promouvoir des pratiques d'agriculture durables sur le plan de l'environnement qui protègent la santé de la terre, des agriculteurs et des consommateurs;
- Soutenir les fermes œuvrant dans le domaine de l'agriculture à petite échelle;
- Promouvoir le développement du marché des denrées biologiques locales (et en favoriser la demande);
- Renseigner les Canadiennes et les Canadiens au sujet de la valeur des produits équitables;
- Rétablir le financement servant aux tests de salubrité des aliments et au processus d'approbation des nouveaux aliments;
- Limiter la publicité et la promotion des aliments vides, en particulier, auprès des jeunes enfants (de la même façon que pour les produits du tabac);
- Renforcer la législation concernant la limitation des allégations relatives à la santé que l'industrie des nutraceutiques peut faire sans preuve appropriée;
- Dans les régions où cela est permis (ou en collaboration avec les paliers de gouvernement concernés), établir des normes d'alimentation minimales pour tous les programmes d'alimentation financés par le secteur public, ce qui comprend les programmes d'alimentation communautaires destinés aux pauvres et aux sans-abri;
- Réglementer (pour éventuellement éliminer progressivement) l'utilisation commerciale des gras trans dans les produits alimentaires destinés aux consommateurs;
- Instaurer graduellement de la réglementation qui rendrait (progressivement) obligatoire dans les restaurants à service rapide l'utilisation d'ustensiles et de vaisselle jetables faits de matériaux recyclés et/ou biodégradables;
- Évaluer les avantages que pourrait avoir une taxe sur les aliments vides qui serait appliquée aux boissons gazeuses non essentielles et aux grignotines nuisibles pour la santé. Cette évaluation comprendrait la recherche de moyens pour étudier les effets de cette taxe sur les pauvres et les communautés du Nord/éloignées afin de s'assurer de l'apparition des bienfaits de cette taxe parmi ces populations.

6) Protéger les Canadiennes et les Canadiens contre l'exposition aux produits du tabac

Pour protéger et promouvoir la santé chez les enfants et les jeunes par la prévention du tabagisme et la réduction du nombre de fumeurs dans ce groupe d'âge, il est possible de se baser sur trois recommandations d'action prioritaire, comme préconisé par l'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada (APMCC) dans le document *Améliorer la santé des Canadiens* (2007) :

- **Interdire toute publicité et toute promotion relatives au tabac**, en conformité avec les normes contenues dans le nouveau traité sur la lutte antitabac;
- Exiger l'**utilisation d'emballages neutres** pour les produits du tabac, comme recommandé en 1994 par le Comité permanent de la Chambre des communes sur la santé;
- **Réduire la contrebande du tabac**. La disponibilité immédiate des cigarettes de contrebande s'oppose directement aux efforts de la santé publique qui consistent à réduire le nombre de fumeurs par la hausse des prix du tabac et l'interdiction de vendre des produits du tabac à des mineurs. En effet, les cigarettes de contrebande coûtent une fraction du prix des cigarettes vendues légalement et sont régulièrement « commercialisées » sur les terrains d'école auprès des jeunes. Les députés du Parti Vert du Canada travailleront de concert avec les dirigeants autochtones, les organismes de réglementation et d'autres intervenants clés pour enrayer le phénomène des cigarettes de contrebande à l'extérieur des réserves et faire reconnaître en justice la culpabilité des fabricants de tabac pour la vente illégale de produits du tabac.

B) CRÉATION DE MILIEUX OÙ LE SOUTIEN EST ACCESSIBLE

Le Parti Vert du Canada sait pertinemment qu'un lien inextricable existe entre la santé des gens et leur milieu. La mise en œuvre d'une approche socioécologique pour la santé encourageant les soins mutuels – prendre soin les uns des autres, prendre soin des communautés et prendre soin de l'environnement naturel – est essentielle à l'atteinte d'une santé optimale et à la continuité de la vie sur notre planète. Des conditions de travail sécuritaires, des espaces verts, un réseau de transport en commun efficace, la conservation des ressources, ainsi que des logements abordables et écologiques créeront tous des possibilités pour améliorer la santé et le bien-être.

S'attaquer à un besoin

La contamination de l'environnement continue de nuire à la santé humaine et à la qualité de vie des personnes, des familles et des communautés. Le mercure, les pesticides et diverses toxines ont fait leur chemin jusque dans la chaîne alimentaire et ont perturbé des activités récréatives et de subsistance traditionnelles comme la chasse, la pêche et la cueillette (Howze, Baldwin et Kegler, 2004). Les inégalités sociales contribuent à créer des impacts inégaux en matière d'exposition dans l'environnement, car les différentes communautés ont un accès inégal aux ressources qui aident à atténuer les effets dommageables de l'environnement (Schulz et Northridge, 2004). Beaucoup de Canadiennes et de Canadiens ne disposant que d'un faible revenu, dont les Autochtones, les nouveaux arrivants et les familles monoparentales, n'ont pas un accès adéquat à un logement sécuritaire et abordable, ce qui les met en position de vulnérabilité accrue relativement à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et à l'isolement social (Bryant et Chisholm, 2002). Les sans-abri sont aux prises avec de nombreux problèmes d'accessibilité aux soins de santé et souffrent de maladies et d'invalidités dans un pourcentage disproportionnellement élevé (Kushel, Vittinghoff et Hass, 2001). L'aménagement des communautés et des villes joue également un rôle crucial dans la santé des Canadiennes et des Canadiens en influençant leur accessibilité à la promotion de la santé et à des choix écologiques dans la vie quotidienne.

PLEINS FEUX SUR

La Solution un pour cent

La Solution un pour cent mise au point par le Toronto Disaster Relief Committee (1998) demande à tous les paliers de gouvernement d'augmenter d'un pour cent les dépenses qu'ils allouent au secteur du logement. Le Parti Vert du Canada soutient cette initiative pour mettre fin au manque de logements abordables.

Les députés du Parti Vert du Canada s'engagent à travailler sur les éléments suivants :

1) Améliorer l'aménagement des communautés et des villes

Les gouvernements ont la responsabilité de s'assurer que l'infrastructure des communautés permet de vivre une vie saine. Nous mettrons l'accent sur l'exploitation de modes de transport actifs, comme des sentiers pédestres et

des pistes cyclables, des programmes organisés de marche vers l'école et du transport en commun abordable. Nous ferons aussi en sorte d'améliorer les espaces publics en les rendant plus verts, plus sécuritaires et plus accessibles pour tous. Organiser les communautés par la mise en valeur de la santé nous aidera à assurer des conditions de vie optimales pour la génération actuelle de Canadiennes et de Canadiens ainsi que pour les autres à venir.

2) Augmenter le soutien en matière de logement au Canada pour les personnes ayant un faible revenu et les sans-abri

Le Parti Vert du Canada s'engage à augmenter le nombre de logements sociaux disponibles, à construire de nouveaux logements dans les secteurs à revenus mixtes, à s'assurer que les logements procurent des possibilités d'interactions sociales enrichissantes et à fournir des incitatifs fiscaux pour favoriser l'investissement dans la construction de logements abordables, écoénergétiques et durables sur le plan de l'environnement. Nous travaillerons en collaboration avec de grands spécialistes du domaine ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales pour élaborer une politique nationale en matière de logement, dont le besoin est criant (le Canada est l'un des seuls pays développés à ne pas être muni d'une politique dans ce domaine).

3) Diminuer les effets de la dégradation environnementale sur la santé

Le Parti Vert du Canada demande l'ajout d'une taxe sur le carbone et d'une autre sur les produits chimiques toxiques pour limiter l'exposition à ces éléments et la distribution inégale des toxines dans l'atmosphère au Canada (Parti Vert du Canada, 2007). Les agences et les organismes d'attribution de permis dont les activités ont pour but de protéger la santé des Canadiennes et des Canadiens contre les expositions environnantes nuisibles doivent être renforcés. La mise en œuvre de mesures immédiates et fermes est nécessaire pour contenir les effets dommageables qu'ont les changements climatiques sur la Terre et ses habitants. Nous ferons pression pour que le rôle de l'Agence de la santé publique du Canada soit davantage mis à contribution en réponse aux effets que pourraient avoir les changements climatiques sur la santé. Nous ferons également pression pour que soit créé le *Fonds canadien d'adaptation aux changements climatiques* dans le but d'aider les communautés à augmenter leur capacité d'adaptation et de récupération afin de faire face aux effets que pourrait causer le réchauffement de la planète.

C) RENFORCER L'ACTION DANS LES COMMUNAUTÉS

Le renforcement de l'action dans les communautés exige de ces dernières qu'elles prennent en main la gestion de leur propre vie et de leur propre santé. Encourager la mise en valeur des ressources existantes dans les communautés peut améliorer le soutien social et permettre la mise sur pied de systèmes flexibles servant à renforcer la participation de la population. Le Parti Vert du Canada croit fermement en la démocratie participative, en l'équité et en la responsabilisation des communautés, ainsi qu'en l'inclusion sociale et en l'accroissement des capacités des collectivités que ces éléments favorisent.

S'attaquer à un besoin

Il y a de plus en plus d'exemples d'exclusion sociale dans la société canadienne, en particulier chez les peuples autochtones, les groupes raciaux et les immigrants (Bottero, 2005). Les personnes faisant partie de ces groupes ont deux fois plus de risques de vivre dans la pauvreté et trois fois plus de chances que le Canadien moyen de se retrouver sans emploi (Bottero, 2005). Le taux d'incarcération chez les hommes de race noire a augmenté de plus de 200 % dans les 10 à 15 dernières années (Bottero, 2005). Ces résultats sont semblables dans les rapports faisant état de la présence des Autochtones dans le système juridique canadien (Galabuzi, 2002). Le Parti Vert du Canada sait pertinemment qu'un fort lien existe entre l'exclusion sociale et la criminalité (O'Hara, 2006). L'amélioration du soutien social aura pour résultat une société plus sûre pour tous les Canadiens et les Canadiennes. L'Enquête nationale sur la santé de la population de 1998-1999 révélait que 10,1 % des foyers au Canada devaient faire face à l'insécurité alimentaire, ce qui représente trois millions de

personnes, dont
678 000 enfants (ASPC,
2002).

« Nous nous efforçons à créer une démocratie dans laquelle tous les citoyens ont le droit d'exprimer leur point de vue et ont la capacité de participer directement aux décisions environnementales, économiques, sociales et politiques qui ont une influence sur leur vie. »
- Charte des Verts mondiaux

Les députés du Parti Vert du Canada s'engagent à travailler sur les éléments suivants :

1. Améliorer l'autonomie locale dans la prise de décision en matière de santé

Les membres d'une communauté sont les personnes les mieux placées pour savoir quels éléments fonctionneraient le mieux dans la leur et quels devraient être les acteurs principaux dans l'évaluation et la satisfaction de leurs besoins en matière de santé. En augmentant l'autonomie locale dans le financement et la prise de décision en matière de santé ainsi qu'en améliorant la communication entre les paliers de gouvernement fédéral et municipal, le Parti Vert du Canada cherche à permettre aux personnes de gérer leurs besoins à l'intérieur de leur propre communauté.

2. Assurer la sécurité alimentaire et la salubrité des aliments pour tous les Canadiens et les Canadiennes

Rendre les aliments sains abordables et accessibles est essentiel à l'élimination des banques d'alimentation. Le Parti Vert du Canada a pour projet l'établissement d'un programme national dont le but serait de soutenir les agriculteurs biologiques qui travaillent à petite échelle et de garder le prix des aliments locaux abordable pour les consommateurs à faible revenu.

Le principe de précaution, qui préconise l'adoption d'une approche comportant des risques minimaux lorsque l'information dont on dispose à propos des risques possibles est insuffisante, sera adopté dans la législation sur le système agroalimentaire en matière d'importation et d'utilisation de pesticides au Canada. Le Parti Vert du Canada mettra également sur pied un comité consultatif en matière de santé qui se penchera sur l'indication de l'information nutritionnelle et du pays d'origine des aliments sur l'étiquette des produits alimentaires et contribuera à l'avancement de l'élaboration en cours de normes de certification nationales strictes pour les produits biologiques. Ces mesures permettront ainsi aux Canadiennes et aux Canadiens de choisir des aliments sains en étant bien informés.

**PLEINS FEUX SUR
LifeCycles (Victoria, Colombie-
Britannique)**
LifeCycles est un organisme à but non lucratif qui effectue de la sensibilisation et lance des initiatives en matière d'alimentation, de santé et de durabilité urbaine dans la région métropolitaine de Victoria en faisant la promotion des jardins communautaires, de la recherche, d'activités éducatives et du développement des habiletés chez les jeunes. Le Parti Vert du Canada appuie fortement cette approche basée sur la communauté dans le domaine des aliments et de la nutrition.

3. Créer et mettre en œuvre une stratégie nationale en matière de réduction de la pauvreté

Dans son combat pour l'établissement de la justice sociale, le Parti Vert du Canada soutient que tous les Canadiens et les Canadiennes ont droit à des ressources financières adéquates pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Le Parti Vert reconnaît également le lien qui existe entre l'élimination de la pauvreté et la durabilité de l'environnement. Les besoins fondamentaux comprennent la capacité de faire des choix écologiques et favorisant la santé dans tous les aspects de la vie.

Le Parti Vert du Canada appuie l'idée d'augmenter immédiatement le salaire minimum à un taux horaire de 10 \$ partout au Canada. Ce taux horaire fera également l'objet d'une révision annuelle pour qu'il corresponde à l'inflation. La disparité des revenus sera ensuite réduite au moyen d'un réinvestissement de fonds dans les programmes communautaires qui ont pour but d'améliorer le filet de sécurité sociale pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

D) CRÉATION DE POLITIQUES PUBLIQUES FAVORISANT LA SANTÉ

Les débats concernant l'adoption de politiques favorisant la santé ont tendance à être dominés par les demandes et les exigences de l'industrie de la santé. La portée des politiques publiques en matière de santé est très étendue. Ces politiques comprennent, entre autres, les programmes de dépistage, les programmes d'inspection dans les restaurants, la lutte contre les maladies transmissibles, la gestion des quarantaines et l'administration de certains aspects liés à la santé en milieu de travail et dans les écoles. Comme il a été décrit dans la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (et dans la documentation sur la promotion de la santé), nous sommes en présence d'une politique publique favorisant la santé lorsque la santé se retrouve dans le programme des décideurs de tous les secteurs et de tous les niveaux, et lorsque ces décideurs sont conscients de leur responsabilité en matière de santé et qu'ils s'engagent à l'assumer entièrement lorsqu'ils prennent des décisions. Menées par des principes de justice sociale et d'équité, les politiques publiques favorisant la santé doivent faire en sorte que le choix santé soit le plus facile à prendre pour les personnes concernées. Cette tâche exigeante nécessite de repérer et d'écarter tous les obstacles qui surviennent et de s'engager à coordonner les mesures prises dans divers secteurs, comme le commerce, l'industrie, les organismes bénévoles, le grand public et tous les paliers de gouvernement (Draper, 1991). Le Parti Vert du Canada est conscient de ces défis inhérents et est prêt à rendre les politiques favorisant la santé prioritaires au Canada.

S'attaquer à un besoin

Trois rapports canadiens récents concernant l'avenir des soins de santé (Kirby, 2002; Romanow, 2002; Naylor, 2003) ont déterminé que les facteurs sociaux de la santé sont d'une importance capitale dans l'adoption de politiques publiques en lien avec la santé de la population. Les disparités socioéconomiques entre les Canadiens continuent d'augmenter. L'écart de la pauvreté, c'est-à-dire, l'écart qui se trouve entre le seuil de la pauvreté et le revenu moyen des familles pauvres, s'est agrandi au cours de la dernière décennie, et ce, malgré une économie prospère (Scott, 2002). Les faibles revenus se retrouvent de plus en plus parmi les Canadiennes, qui doivent également faire face aux conséquences qu'apportent ces problèmes financiers sur leur santé et celle de leurs enfants (Raphael, 2003). Presque un immigrant sur cinq doit vivre avec un faible revenu de façon chronique, ce qui peut mener à travailler dans des conditions peu sécuritaires, causer la malnutrition, obliger les personnes à vivre dans un logement inadéquat et provoquer des difficultés d'accessibilité aux services sociaux et de santé (Colour of Poverty, 2007). La direction actuelle du Parti conservateur du Canada a récemment annoncé des coupes budgétaires dans le financement accordé au Réseau canadien de la santé, qui est un programme de collaboration en ligne fournissant de l'information sûre et non commerciale sur les méthodes à utiliser pour rester en santé et prévenir les maladies (Goar, 2007).

La santé ne peut plus être rangée soigneusement dans le portefeuille du gouvernement. Au lieu de préconiser la création d'un ministère de la Promotion de la santé distinct au niveau fédéral (comme dans plusieurs provinces), le Parti Vert du Canada favorise une autre approche qui ne risque pas de créer un cloisonnement administratif qui isolerait la promotion de la santé des autres mesures importantes prises pour les facteurs déterminants de la santé (reportez-vous aux points 1 et 2 ci-dessous).

Les députés du parti Vert du Canada s'engagent à travailler sur les éléments suivants :

1) Mise sur pied d'un comité fédéral d'évaluation des incidences sur la santé

Le Parti Vert du Canada reconnaît le bien-fondé et la valeur des approches englobant tout le gouvernement en matière de politiques publiques favorisant la santé. En effet, cette méthode permet de lier les secteurs et les cadres d'administration entre eux. Dans le but d'intégrer l'évaluation des incidences sur la santé (avec un intérêt particulier sur les facteurs déterminants de la santé) dans tous les examens des politiques du gouvernement fédéral, le Parti Vert du Canada désire mettre sur pied

un comité fédéral d'évaluation des incidences sur la santé similaire à l'actuelle Commission des évaluations environnementales (avec laquelle le comité collaborera). Le Groupe d'étude sur les politiques publiques et la santé aidera, quant à lui, à créer, implanter et évaluer le comité ainsi que d'autres initiatives décrites dans cette section.

2) Élargir et renforcer le mandat de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC)

En tant qu'organisme indépendant créé en partie pour donner suite aux recommandations de l'enquête Naylor relativement à l'état de la santé publique au moment de la crise du SRAS, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) est bien placée pour faire progresser un programme de promotion de la santé au Canada. Le mandat de l'ASPC inclut déjà la promotion de la santé, ainsi que la compréhension et le traitement des facteurs sociaux déterminants pour la santé (comme décrit plus haut dans ce document). Le nouveau ministère de la Promotion de la santé élaborera ses propres politiques pour améliorer l'état de la promotion de la santé au Canada. La création de cet organe du gouvernement est nécessaire pour faire la promotion des politiques publiques favorisant la santé et établir un environnement qui rendra possible l'accomplissement des quatre autres volets de la promotion de la santé.

3) Créer un comité interministériel de haut niveau qui s'intéressera à l'égalité sur le plan de la santé

L'élaboration de politiques publiques favorisant la santé est possible grâce à un fort leadership visionnaire et des structures de responsabilité qui renforcent l'engagement visant à avoir une compréhension intégrée de ce qui lie les personnes, l'économie et les écosystèmes en matière de santé.

En faisant appel à l'expérience acquise en Ontario à l'époque du *Conseil du premier ministre sur la santé, le bien-être et la justice sociale*, qui a été dissout lorsque les conservateurs de Mike Harris sont arrivés au pouvoir, et en se basant sur le travail accompli par le Centre national de collaboration des déterminants de la santé, les députés du Parti Vert du Canada travailleront à l'établissement d'un comité interministériel de haut niveau qui agira sous l'autorité de l'ASPC et du premier ministre. Ce comité aura la responsabilité de faire la synthèse des actions effectuées pour créer l'équité en matière de santé, de les communiquer et de les mettre en branle, en se fondant sur la compréhension des facteurs sociaux déterminants pour la santé. La création de ce comité tombera à point nommé, car la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'Organisation mondiale de la Santé prévoit publier un rapport et des recommandations innovateurs dans les prochains mois. Un comité interministériel de haut niveau sera alors essentiel pour implanter rapidement et de façon efficace les recommandations de la commission.

4) Renouveler le leadership et le financement du gouvernement fédéral pour des communautés en santé

Le mouvement pour des communautés en santé de l'Organisation mondiale de la Santé s'avère une approche fructueuse localement en matière d'élaboration de politiques publiques favorisant la santé. Ce mouvement tire profit de la démocratie participative, ainsi que des principes et des processus de développement des communautés. Il s'est enraciné partout dans le monde, en donnant parfois des résultats spectaculaires. Comme indiqué plus haut, le Canada a été un pionnier dans le mouvement international pour des communautés en santé, grâce à une forte présence du gouvernement fédéral dans le financement de la recherche et de programmes. Quelques coalitions et réseaux provinciaux existent toujours (surtout au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique), mais le leadership du gouvernement fédéral a décliné et les activités dans ce domaine n'ont plus une portée pancanadienne. Les députés du Parti Vert du Canada travailleront à rétablir le leadership et le financement du gouvernement fédéral afin de créer un mouvement pancanadien pour des communautés en santé durables et pourvues de ressources suffisantes. Cette mesure prendra la forme du *Fonds fédéral des initiatives pour des communautés en santé* (reportez-vous à la description indiquée plus haut) qui pourrait être administré par l'entremise du fonds des subventions et des contributions de l'Agence de la santé publique du Canada.

5) Élaborer une politique alimentaire nationale (reportez-vous au point A5 ci-dessus)

E) RÉORIENTATION DES SERVICES DE SANTÉ

Les Canadiennes et les Canadiens accordent beaucoup de valeur à un accès universel et rapide à des services de santé et à des choix de traitement de qualité supérieure. Ils désirent également que davantage de mesures soient prises pour prévenir les maladies et promouvoir la santé. Les professionnels de la santé, en particulier ceux qui travaillent en milieu urbain et avec des groupes marginalisés, sont frustrés par la « porte tournante » qui fait d'abord entrer les patients dans les établissements de soins de santé pour ensuite les faire ressortir sans qu'ils aient été complètement soignés. Ces patients se retrouvent ensuite dans des milieux d'abus contaminés et offrant des conditions de vie inférieures au niveau normal. Pendant ce temps, les fonds publics limités sont dépensés pour payer des soins palliatifs de haute technologie très coûteux (qui prolongent peut-être la vie, mais pas nécessairement la qualité de vie), ce qui laisse moins d'argent à investir dans les programmes de prévention des maladies et de promotion de la santé ou pour s'attaquer à des facteurs plus fondamentaux de la santé, comme la pauvreté et les logements sociaux.

La réorientation des services de santé consiste à élargir le mandat du secteur de la santé au-delà de ses responsabilités actuelles. Cet élargissement lui permettrait de fournir des services cliniques et curatifs qui incluraient un volet concentré sur la promotion de la santé. Les services de santé doivent être adaptés aux différentes cultures, satisfaire les besoins des personnes et des communautés, et ouvrir les voies de communication entre le secteur de la santé et les aspects sociaux, politiques, économiques et physiques de la société en général. Le Parti Vert du Canada sait pertinemment que la vraie solution est de mettre sur pied un système de santé pleinement intégré qui se concentre sur la résolution des problèmes sous-jacents qui affectent notre santé et notre bien-être, plutôt que sur le traitement des symptômes lorsqu'ils font leur apparition.

S'attaquer à un besoin

Le Canada possède les ressources naturelles, financières et sociales pour fournir à ses citoyens des aliments sains, de l'eau salubre, un foyer confortable, une éducation de qualité supérieure et un système de santé qui offre des soins de haute qualité en fonction des besoins des Canadiennes et des Canadiens, et non en fonction de leur revenu (Romanow, 2002). Cependant, les coûts liés aux soins de santé exigent chaque année un pourcentage de plus en plus élevé des ressources publiques dont dispose le Canada, et ce, sans qu'il y ait d'améliorations correspondantes en matière de santé pour les personnes ou la population (Day et Tousignant, 2005). Le Parti Vert du Canada reconnaît l'importance qu'accordent les Canadiennes et les Canadiens aux soins de santé primaires et aux services basés dans les communautés. Le Parti Vert ne prévoit donc pas diminuer le financement pour le maintien de ces services. Toutefois, pour que toute la population soit en santé, les points importants liés à la promotion de la santé, comme la possibilité et la capacité d'inclure d'autres secteurs dans son déroulement, doivent être reconnus et mis à contribution.

Les députés du Parti Vert du Canada s'engagent à travailler sur les éléments suivants :

1) Améliorer l'accès aux services de santé mentale

Les députés du Parti Vert du Canada travailleront afin d'améliorer l'accès aux services de santé mentale essentiels et les programmes communautaires de promotion de la santé mentale en prenant les mesures suivantes :

- Augmenter le transfert de fonds accordé aux patients atteints de troubles mentaux vivant hors des établissements de soins de santé, ce qui comprend les enfants et les jeunes, pour fournir un soutien adéquat basé dans les communautés et des soins aux patients externes et internes prodigués par des intervenants qualifiés en santé mentale, ce qui inclut les soins donnés en région rurale où le manque d'installations et de personnel qualifié est criant;
- Soutenir le développement des initiatives pour réduire l'utilisation de médicaments psychotropes et favoriser la réhabilitation et les programmes de prévention, surtout pour les jeunes;

- S'assurer que les groupes vulnérables, ce qui comprend les minorités, les Autochtones et les nouveaux arrivants, ont accès rapidement à des services de santé mentale significatifs, de haute qualité et adapté culturellement;
- Exiger une plus grande implication des personnes souffrant de troubles mentaux dans la planification de la recherche, l'élaboration de politiques, l'évaluation des programmes et la prise d'autres décisions qui ont une influence sur leur vie et leur communauté.

2) Restructurer l'enseignement fourni aux professionnels de la santé

Les établissements d'enseignement postsecondaire spécialisés dans la formation de futurs professionnels de la santé doivent ajouter une formation appropriée en matière de promotion de la santé dans leur programme d'études. Les députés du Parti Vert du Canada travailleront en collaboration avec des intervenants du milieu et des organismes d'accréditation pour s'assurer que les critères particuliers de tous les programmes d'éducation au Canada destinés aux professionnels de la santé sont conçus de façon à satisfaire les besoins en promotion de la santé de la population. Le rétablissement du financement accordé au Réseau canadien de la santé (reportez-vous au point A2 ci-dessus) assurera également l'accès à de l'information de qualité sur une grande variété de sujets liés à la promotion de la santé. Cette information sera à la disposition des professionnels de la santé qui pourront s'y reporter tout au long de leur carrière.

3) Augmenter le financement accordé aux équipes et aux centres de santé multidisciplinaires ainsi que leur accessibilité pour les Canadiennes et les Canadiens

Plusieurs modèles de système de soins de santé primaires basés dans les communautés et gérés par des équipes multidisciplinaires existent au Canada. Les exemples comprennent les centres de santé communautaire en Ontario et les CLSC au Québec. Ces deux modèles semblent offrir un programme de promotion de la santé beaucoup mieux établi que les autres modèles de prestation de soins de santé. Cependant, la plupart des Canadiennes et des Canadiens n'ont pas accès à ces approches qui ont fait leurs preuves. Le Parti Vert du Canada aimerait augmenter le financement accordé aux équipes multidisciplinaires fournissant des soins de santé primaires dans les communautés, ainsi qu'améliorer l'accessibilité à ces équipes partout au Canada. Les députés du Parti Vert travailleront de concert avec des intervenants du domaine pour mettre en œuvre cette démarche à l'aide de paiements de transfert accordés par le gouvernement fédéral dans le secteur de la santé, de fonds spéciaux pour la mise sur pied de projets pilotes, d'études d'évaluation et d'autres moyens.

4) Augmenter le soutien informatique en matière de promotion de la santé

Seulement 10 % des médecins au Canada reçoivent des alertes informatisées concernant des problèmes de prescription potentiels et des complications liées à des interactions médicamenteuses (contre 23 % à 93 % dans d'autres pays, selon une étude récente du Fonds du Commonwealth). Il est également prouvé que les aides informatiques assistent grandement les médecins lorsqu'ils doivent donner des conseils en matière de promotion de la santé (Skinner) et détecter des cas de violence conjugale non révélés (Ahmad, 2007). Le soutien accordé au maintien de ces systèmes d'alerte efficaces sur le plan économique doit être amélioré dans le but d'élargir leur portée et d'augmenter l'intérêt qui leur est donné.

5) Soutenir les stratégies de réduction des méfaits

Le traitement de la toxicomanie et des troubles mentaux au moyen d'une approche favorisant la réduction des méfaits causés par ces problèmes fonctionne dans beaucoup de pays européens où les partis verts sont bien représentés. Le but principal de la réduction des méfaits est d'atténuer les dangers potentiels et les risques pour la santé liés aux habitudes risquées (Canadian Harm Reduction Network, 2007).

6) Financer davantage la recherche sur la santé effectuée dans les communautés

L'utilisation de méthodologies de recherche qui incluront le point de vue de tous les citoyens permettra d'avoir une meilleure représentation des problèmes de santé qui préoccupent le plus les Canadiennes et les Canadiens. Les organismes de financement fédéraux en matière de santé qui existent déjà (par

exemple, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines) pourraient être encouragés à faire davantage dans ce domaine.

7) S’attaquer aux impacts environnementaux des services de santé

Le secteur de la santé doit prendre ses responsabilités en ce qui concerne sa contribution à la dégradation de l’environnement. La mise sur pied de méthodes de prestation de soins de santé sécuritaires et efficaces qui sont plus durables sur le plan de l’environnement peut atténuer l’apparition des changements climatiques et encourager le monde entier à porter attention à l’interaction réciproque qui existe entre la santé et l’environnement. Des solutions innovatrices pour la prestation de soins de santé plus écologiques ont été déterminées par la Coalition canadienne pour un système de santé écologique.

8) Élargir la portée de la protection en matière de soins de santé de sorte à inclure les soins dentaires préventifs de base et les services offerts par certains professionnels paramédicaux

Le Parti Vert du Canada aimerait élargir la portée de la protection en matière de soins de santé de sorte à inclure les soins dentaires préventifs de base et les services médicalement nécessaires qui pourraient être fournis de façon plus rapide, efficace, holistique et moins coûteuse par du personnel paramédical et des professionnels de la santé complémentaires qualifiés. L’inclusion graduelle des sages-femmes et des infirmières praticiennes dans de nombreux hôpitaux et établissements de santé est un exemple d’expérience réussie, mais beaucoup d’autres possibilités existent.

9) Établir un budget minimal pour la promotion de la santé

En dépit des importantes possibilités d’investissements efficaces sur le plan économique qui se présentent pour l’avenir de la santé des Canadiennes et des Canadiens, les activités liées à la promotion de la santé et à la prévention des maladies ne comptent actuellement que pour moins de 1 % du budget total alloué aux soins de santé. Le Parti Vert du Canada aimerait que 1,5 % du budget accordé aux soins de santé soit destiné à la promotion de la santé et à la prévention des maladies. Étant donné que de nombreux facteurs déterminants de la santé se trouvent à l’extérieur du système de soins de santé officiel, nous appuyons l’examen de l’ajout de budgets réservés à la promotion de la santé à l’intérieur du budget de plusieurs autres ministères (par exemple, les ministères de l’Agriculture, de la Citoyenneté et de l’Immigration, de l’Environnement, du Travail et de la Défense nationale), ainsi que dans des organismes canadiens clés (par exemple, l’Agence canadienne de développement international [ACDI]).

Financement

En reconnaissant la durabilité tant sur le plan financier qu’environnemental de l’approche consistant à investir dans la santé des Canadiennes et des Canadiens, le Parti Vert du Canada propose d’allouer un minimum initial de 1 % du budget accordé au secteur de la santé aux initiatives de promotion de la santé, comme décrit dans ce livre vert. Une planification stratégique valable et transparente ainsi que la création d’un budget relatif à cette dernière seront mises sur pied, en collaboration avec les représentants de différentes communautés de partout au Canada. Il est important de noter que le financement de ces initiatives ne proviendra pas des fonds existants qui sont destinés aux soins de santé, mais plutôt de « l’enveloppe » de financement fédéral soutenue en partie par la « sainte taxe » sur le tabac et l’alcool, ainsi que par la taxe proposée qui serait perçue sur l’achat d’aliments vides. Le Parti Vert du Canada est prêt à investir dans la santé des Canadiennes et des Canadiens, et de faire de la santé une priorité. Nous avons la certitude que d’investir dans la prévention en gardant pour principes la justice sociale, la sagesse écologique et le renforcement des communautés rapportera plusieurs fois le coût de base en matière de qualité de vie et de productivité pour les générations de Canadiennes et de Canadiens à venir.

Conclusion

La Charte d’Ottawa pour la promotion de la santé définit la promotion de la santé comme le processus qui consiste à permettre à la population d’augmenter le pouvoir qu’elle exerce sur sa santé et son bien-être. Les politiques résumées dans la plateforme sur la promotion de la santé du Parti Vert du Canada ont pour but d’atteindre cet objectif pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, par la prestation de services

améliorés, la présence de meilleures infrastructures et la mise en valeur d'un leadership de collaboration plus fort, ainsi que par le traitement des facteurs sociaux déterminants de la santé. Le Parti Vert du Canada soutient les valeurs de la justice sociale, de la démocratie participative, de la durabilité de l'environnement et de la sagesse écologique, et sait que les Canadiennes et les Canadiens accordent de la valeur à ces principes et qu'ils les considèrent comme la clé qui les mènera vers la santé et le bien-être. Le Parti Vert du Canada sait également qu'une société incarnant ces qualités est un milieu d'égalité, où les communautés, les familles et les personnes sont en meilleure santé et vivent des jours plus heureux.

Faisons ensemble du Canada un pays où la promotion de la santé est une priorité. Accordez votre appui au Parti Vert du Canada pour que ces politiques passent du rêve à la réalité.

« Nous avons besoin d'aller au-delà du simple discours; nous devons agir. Par conséquent, je recommande qu'on mette davantage l'accent sur la prévention et le bien-être et qu'on ajoute ces dimensions dans une stratégie générale qui permettrait d'améliorer la prestation de soins de santé primaires au Canada et d'allouer de nouveaux fonds dans la recherche sur les facteurs déterminants de la santé. J'inviterais donc les gouvernements à entreprendre les démarches nécessaires pour permettre aux Canadiennes et aux Canadiens de faire partie du peuple le plus en santé au monde ».
(Roy Romanow, 2002 dans L'avenir des soins de santé au Canada)

Personne-ressource :

Blake Poland, Ph. D.
Critique en matière de promotion de la santé
Parti Vert du Canada
blakepoland@greenparty.ca

Remerciements

Les personnes suivantes ont contribué à l'élaboration de ce livre vert (sous forme de commentaires fournis sur les premières ébauches de certaines parties de texte présentées dans ce document) :

Connie Clement, directrice générale, Centre ontarien d'information en prévention

Jake Cole, critique adjoint en matière de promotion de la santé, Parti Vert du Canada

Les étudiantes de la maîtrise en sciences de la santé pour la promotion de la santé de la University of Toronto Katherine Hagerman, Ashley Heaslip et Rachel Wortzman.

Jeff Whitehead, Qais Ghanem, André Sylvestre et Jim Bowen, ainsi que les docteurs Catherine et Arnaud Painvin

Suzanne Jackson, directrice, Centre for Health Promotion, University of Toronto

Sources citées

Adelaide Recommendations on Healthy Public Policy (1988). Second International Conference on Health Promotion. Page consultée le 6 novembre 2007.

Site Web : <http://www.who.int/healthpromotion/conferences/previous/adelaide/en/index.html>

Agence de la santé publique du Canada (2002). *The Social Determinants of Health: An Overview of the Implications for Policy and the Role of the Health Sector*. Page consultée le 11 décembre 2007.

Site Web : http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/phdd/overview_implications/01_overview.html

Agence de la santé publique du Canada (2003). *What Determines Health?* Page consultée le 6 novembre 2007.

Site Web : <http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/phdd/determinants/index.html#determinants>

Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada (septembre 2007). *Improving the Health of Canadians: Health promotion priorities for Canada*. Ottawa, Canada.

Bangkok Charter for Health Promotion in a Globalized World (2005). Sixth Global Conference on Health Promotion. Page consultée le 6 novembre 2007.

Site Web : http://www.who.int/healthpromotion/conferences/6gchp/bangkok_charter/en/index.html

Bottero, W. (2005). *Stratification: Social Division and Inequality*. Routledge.

Bryant, T. et S. Chisholm (novembre 2002). *Les déterminants sociaux de la santé : Le logement comme facteur déterminant de la santé*. Agence de la santé publique du Canada.

Site Web : http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/oi-ar/09_logement-fra.php

Canadian Harm Reduction Network (2007). Page consultée le 10 décembre 2007.

Site Web : <http://www.canadianharmreduction.com/>

Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé Ottawa (1986). Première Conférence internationale pour la promotion de la santé. Page consultée le 6 novembre 2007.

Site Web : http://www.who.int/hpr/NPH/docs/ottawa_charter_hp.pdf

Colour of Poverty Campaign. *Fact sheet #4: Health*. Page consultée le 16 décembre 2007.

Site Web : <http://www.colourofpoverty.ca/>

Day, K. et J. Tousignant (2005). *Health Spending, Health Outcomes, and Per Capita Income in Canada: A Dynamic Analysis*. Ministère des Finances Canada. Page consultée le 18 décembre 2007.
Site Web : [Archive=196577991475&File=WorkingPaper_PDF](http://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2005001/article/00001-eng.htm)

Declaration of Alma-Ata (1978). International conference on Primary Health Care. Page consultée le 10 décembre 2007.
Site Web : http://www.who.int/hpr/NPH/docs/declaration_almaata.pdf

Draper, R. (dir.). (1991). *Health Through Public Policy: The Greening of Public Health*. London, United Kingdom: Green Print/Merlin Press.

Frankish, J., B. Kwan et J. Flores (2002). *Assessing the Health of Communities: Indicator Projects and Their Impacts*. Vancouver : UBC Press.

Frohlich, K.L., E. Corin et L. Potvin (2001). A theoretical proposal for the relationship between context and disease. *Sociology of Health & Illness*, 23(6), p. 776-797.

Galabuzi, G. (novembre 2002). *Social Exclusion*. Article présenté à la conférence « Social Determinants of Health Across the Life-Span », à Toronto.

Goar, C., (16 novembre 2007). Conservatives axe health network. *Toronto Star*. Page consultée le 18 décembre 2007.
Site Web : <http://www.thestar.com/comment/article/276891>

Howze, E.H., G.T. Baldwin et M.C. Kegler (2004). Environmental health promotion: bridging traditional environmental health and health promotion. *Health Education & Behavior*, 31(4), p. 429-440.

Israel, B.A., E. Eng, A.J. Schulz et E.A. Parker (dir.) (2005). *Methods in Community-Based Participatory Research for Health*. San Francisco : Jossey-Bass.

Jackson, S., F. Perkins, E. Khandor et coll. (2007). Integrated health promotion strategies: a contribution to tackling current and future health challenges. *Health Promotion International*, 21(S1), p. 75-83.

Jakarta Declaration of Leading Health Promotion into the 21st Century (1997). Page consultée le 6 novembre 2007.
Site Web : http://www.who.int/hpr/NPH/docs/jakarta_declaration_en.pdf

Janssen, I., P.T. Katzmarzyk, W.F. Boyce et coll. (2005). « Comparison of overweight and obesity prevalence in school- aged youth from 34 countries and their relationships with physical activity and dietary patterns », *Obesity Reviews*, 6 : p. 123-132.

Joubert, N. et J. Raeburn (1998). « Mental health promotion: people, power and passion », *International Journal of Mental Health Promotion*, 1(1), p. 15-22.

Kirby, M.J.L. (2002). *La santé des Canadiens – Le rôle du gouvernement fédéral – Rapport final*. Page consultée le 16 décembre 2007.
Site Web : <http://www.parl.gc.ca/37/2/parlbus/commbus/senate/Com-f/SOCI-F/rep-f/repoct02vol6-f.htm>

Kushel, M.B., E. Vittinghoff et J.S. Hass (2001). « Factors associated with the health care utilization of homeless persons », *Journal of the American Medical Association*, 285(2), p. 200-205.

Naylor, D. (2003). *Leçons de la crise du SRAS : Renouveau de la santé publique au Canada*, Comité consultatif national sur le SRAS et la Santé publique. Page consultée le 16 décembre 2007.
Site Web : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/sars-sras/naylor/>

O'Hara, P. (octobre 2006). *Social Inclusion Health Indicators: A Framework for Addressing the Social Determinants of Health*. Edmonton Social Planning Council. Page consultée le 18 décembre 2007.
Site Web : <http://www.inclusivecities.ca/publication/reports/2006/edmonton-report.pdf>

Organisation mondiale de la Santé (2001). *Rapport sur la santé dans le monde, 2001 – La santé mentale : Nouvelle conception, nouveaux espoirs*. Page consultée le 16 décembre 2007.
Site Web : <http://www.who.int/whr/2001/fr/index.html>

Organisation mondiale de la santé (septembre 2007). *Santé mentale : renforcement de la promotion de la santé mentale*. Page consultée le 16 décembre 2007.
Site Web : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs220/fr/index.html>

Parti Vert du Canada. (octobre 2007). *Vision verte*. Page consultée le 15 novembre 2007.
Site Web : http://www.partivert.ca/files/VisionVerte_GPC_oct1507_rev1.pdf

Poland, B. (2007). « Health promotion in Canada: perspectives and future prospects », *Brazilian Journal of Health Promotion*, 20(1), p. 4-11.

Raphael, D. (2003). « Toward the future: policy and community actions to promote population health », chapitre 20 dans R. Hofrichter (dir.), *Health and Social Justice: Politics, Ideology and Inequity in the Distribution of Disease – A Public Health Reader*, San Francisco : Jossey-Bass.

Romanow, R. (2002). *Guidé par nos valeurs : L'avenir des soins de santé au Canada*, Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada. Page consultée le 1^{er} décembre 2007.
Site Web : <http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/hhr-rhs/strateg/romanow-fra.php>

Schulz, A. et M.E. Northridge (2004). « Social determinants of health: implications for environmental health promotion » *Health Education & Behavior*, 31, p. 455-471.

Scott, K. (novembre 2002). *A Lost Decade: Income Equality and the Health of Canadians*. Article présenté à la conférence « Social Determinants of Health Across the Life-Span », à Toronto.

Sundsvall Statement on Supportive Environments for Health (1991). Third International Conference on Health Promotion. Page consultée le 6 novembre 2007.
Site Web : <http://www.who.int/healthpromotion/conferences/previous/sundsvall/en/index.html>

Toronto Disaster Relief Committee (1998). *The One Percent Solution*. Page consultée le 29 novembre 2007.
Site Web : <http://tdrc.net/index.php?page=1-solution>

Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé (2007). « Shaping the future of health promotion: priorities for action ». *Promotion and Education (IUHPE)*, 14(4), p. 199-202.